



Paris, le 16 février 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Offres anormalement basses : la FFB et l'APVF sensibilisent les élus locaux**

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) et l'Association des Petites Villes de France (APVF) se sont engagées dans une action de sensibilisation des collectivités locales et des entreprises quant aux offres anormalement basses dans les marchés publics.

En effet, avec le ralentissement de l'activité, les consultations pour des marchés publics de travaux font apparaître des écarts de prix très importants, en raison notamment de la grande fébrilité des entreprises confrontées à une situation conjoncturelle difficile. Or, une offre anormalement basse peut compromettre la bonne exécution d'un marché.

La FFB et l'APVF recommandent donc aux collectivités de recourir à une méthode mathématique de détection des offres anormalement basses consistant à déterminer la moyenne de celles-ci et à considérer comme suspectes celles se situant en dessous d'un écart-type. Si une telle offre est détectée, il est indispensable de solliciter des précisions auprès de l'entreprise. Pour ce faire un questionnaire type, élaboré par la FFB, est mis à disposition des collectivités pour interroger l'auteur d'une offre paraissant anormalement basse et pour analyser les justifications fournies.

Y compris dans le secteur HLM, les marchés publics représentent environ 20% de l'activité du bâtiment, soit 25 milliards d'euros en 2013, pour une production totale du bâtiment estimée à 126 milliards d'euros HT.

#### **Contacts :**

##### **FFB**

Anaïk CUCHEVAL  
Chef du Service Presse et Communication  
Tél. : 01 40 69 51 39  
[cuhevala@national.ffbatiment.fr](mailto:cuhevala@national.ffbatiment.fr)

##### **APVF**

André ROBERT  
Délégué général  
[arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)